Commune de QUINTIGNY

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98
Mail : mairie.quingny@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA Séance du 06 novembre 2026



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Seille »

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<Prenom> <NOM>

Quintigny, le 30 octobre 2026

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 06 novembre 2026 à 19h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR :
- 1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2- Point sur les décisions prises au dernier conseil
- 3- Délégation au maire admission en non valeur
- 4- Gestion de la forêt; délibération affouage.
- 5- Achat parcelle ZC 142
- 6- Vente parcelle ZB 63
- 8- Comptes rendus diverses réunions.
- 9- Questions et informations diverses.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée

Le Maire

Frédéric LAMY

PROJET

Présents :
Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Annabelle ROFFI, Christelle JEANNIN- CLAVIER
Mrs Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Christophe CHALOYARD, Marc DEGRAIN, Frédéric PONCET, Patrick BELLERAUT.

Absents excusés :
Mme Aude DELANOY.

Présents 10 Votants 10

Secrétaire de séance :
Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.
Mme Christelle JEANNIN-CLAVIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction.

Votants : 10	Pour : 10	Abstention : 0	Contre : 0

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Votants : 10	Pour : 10	Abstention : 0	Contre : 0

2 – POINT SUR LES DECISIONS PRISES AU DERNIER CONSEIL :.

- La mise à disposition d'heures de secrétariat SIAHS est en cours.
- L'amélioration énergétique salle de la convivialité, des devis sont en cours.
- La réfection du chemin de la Chapelette est en cours.

3 – DELEGATION AU MAIRE – ADMISSION EN NON VALEUR :

La délégation au Maire est à modifier pour l'erreur de montant – L'admission en non valeur est de 200 €.
Le maire ne participe pas au vote

Votants : 9	Pour : 9	Abstention : 0	Contre : 0

4– GESTION DE LA FORET – DELIBERATION AFFOUAGE :

Sur la délibération de la Délégation des bois, les garants solidaires ne participent pas au vote, il faut des affouagistes. Il a été décidé en personnes extérieures : Philippe BELLERAUT, Fabrice HENRY et Patrick BELLERAUT.

Votants : 8 (Fabrice HENRY et Patrick BELLERAUT ne participent pas au vote).

Votants : 8	Pour : 8	Abstention : 0	Contre : 0

5- ACHAT PARCELLE ZC 142 :

Monsieur Alban SCAMORRI et Madame Jacqueline PARENTY née REMONDET, propriétaires de la parcelle ZC 142 d'une surface de 3581m², ont contacté la commune pour lui proposer l'achat de cette parcelle à l'euro symbolique.
Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,

Article 1 : DECIDE d'acheter la parcelle cadastrée ZC 142 d'une superficie de 35 a 81 ca , située « En Chapelette » au prix d'un euro symbolique.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Votants : 10	Pour : 10	Abstention : 0	Contre : 0

PROVISOIRE

6 – VENTE PARCELLE ZB 63 :

Contexte : Madame BRUGNOT Charlotte et Monsieur BELLERAUT Frédéric achètent une bande de la parcelle ZB 117 limitrophe à leur propriété (ZB 118). La commune possède en ce lieu la parcelle ZB 63(4m²), limitrophe a ces deux parcelles. Monsieur BELLERAUT et madame BRUGNOT on fait part à la commune de leur souhait d'acquérir cette dernière parcelle.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,

Article 1 : DECIDE de vendre la parcelle cadastrée ZB 63 d'une superficie de 04 ca, située rue du Champ-au-Loup.
Fixe le prix à 1 €

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Patrick BELLERAUT ne participe pas au vote

Votants : 9	Pour : 9	Abstention : 0	Contre : 0

7– COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- **Commission communale bulletin :** Les articles sont en cours.

- **Réunion des Jeudis de Pays** : Bilan de la saison 2026 fait par Annabelle ROFFY, retour positif de l'année 2026, malgré un été caniculaire. Les communes + les associations partenaires doivent avoir déposées leurs candidatures pour décembre 2026. A la suite de cela, le tirage au sort des 16 communes et les dates seront faites à l'issue de ce tirage. (5 dates sont déjà prises sur les 16 communes pour celles qui n'ont pas pu faire leurs jeudis de pays en 2026).
  Le cahier des charges pour les exposants est en cours, certains forfaits en électricité seront revus selon leur consommation (un questionnaire sera envoyé en amont pour évaluer la puissance susceptible d'être utilisée avec leurs appareils). Réunion le 7 décembre 2026 à la COM COM BRESSE HAUTE SEILLE, un membre du Conseil y participera.

- **Formation INSEE** : Marc DEGRAIN est le référent INSEE. Il participera à une formation proposée par L'Insee. L'arrêté pour nommer l'agent recenseur est en cours de préparation.

- **Commission Vie associative jeunesse et Sport** :Elle s'est tenue à MONTAIN - 3 grands axes sont proposés : 1- La réfection du gymnase de BLETTERANS – L'agrandissement du DOJO à BLETTERANS - 3- Les vestiaires de SELLIERES qui sont actuellement peu utilisables faute de travaux de rénovation à effectuer – A l'issue du vote il a été décidé : la réfection du gymnase de BLETTERANS. Affaire à suivre.

- **Commission voirie** : point sur les chemins dégradés de notre commune.Travaux prioritaires enfouissement des lignes Chemin de la Chapelette, la réfection du chemin sera faite après cela.

PROVISOIRE

8 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Mme Laure GIRARD a fait part au conseil de son envie de s'impliquer dans la vie communale. Notamment dans le domaine social (CCAS). C'est un domaine qu'elle connaît de par sa profession actuelle. Le conseil propose de l'intégré dans la commission « Action sociale » Le Maire reprendra contact avec elle. C'est toujours avec plaisir que le conseil accueille les bonnes volontés.

- Vendredi 30/10/2026 , l'entreprise BONGLET est venue pour faire le point sur l'isolation de la Salle de la convivialité. L'entreprise BONGLET pense qu'une isolation supplémentaire n'est pas nécessaire eu égard au rapport bénéfice énergétique/ coût.
  Des devis sur un nouveau mode de chauffage pour la salle sont demandés également : climatisation réversible ? Pompe à chaleur ? Entreprises contactées :FF ERNEGY (Domblans) Une entreprise de Montain....).

- Commémoration du 11 novembre 2026 : La cérémonie à QUINTIGNY aura lieu à 11h30 – Un vin d'honneur sera servi à la salle de la convivialité.

- Le repas des aînés du 21 novembre 2026 : 62 inscrits à ce jour. Un point définitif sera fait prochainement.

- Affaissement sur le RD 139 E1 en direction de L'ETOILE , intervention faite du curage du fossé La vérification de l'état de la traversée des eaux pluviales est en cours. Une purge sera effectuée début 2027 pour reprendre cet affaissement de chaussée.

- Mail reçu de la Commune de SAUMOS (Gironde) suite aux incendies de l'été pour demander un soutien financier. La Commune ne souhaite pas donner suite à cette demande.

- Pour la gazinière de la salle de la convivialité, l'entreprise BOURCET a établi un devis à 600 €, un geste commercial a été demandé sur les frais de déplacement, à suivre.... Prospection éventuelle à faire pour un autre mode de cuisson : induction , plaques électriques,....
- Pour les cadeaux de Noël des enfants à QUINTIGNY le budget/enfant a été augmenté.

Le prochain conseil municipal est fixé au 4 décembre 2026.

La séance levée à 20h45.

Vu pour être affiché le 18 novembre 2026 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 10 novembre 2026.

Sceau de la mairie	La secrétaire de séance	Le Maire
	Christelle JEANNIN-CLAVIER	Frédéric LAMY

MAIRIE de QUINTIGNY (JURA)

PROVISOIRE